ÉVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS BI SUR VÉHICULE

Réf de l'action : ECF R123.PR indice 01 du 30/04/2021

OBJECTIFS
PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B1 ;

Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ; Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B1: Véhicule de catégorie L7e
 à moteur et quatre roues n'appartenant pas à la catégorie L6e dont le poids à vide n'excède pas 600
 kilogrammes pour les quadricycles affectés au transport de marchandises et 450 kilogrammes pour les
 quadricycles destinés au transport de personnes,
- L'évaluation initiale est obligatoire pour toute personne âgée d'au moins 16 ans, souhaitant débuter une formation traditionnelle,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

• Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

MOYENS D'EVALUATION

- Véhicule école équipé de doubles commandes,
- Piste,
- Fiche d'évaluation initiale « V.L ».
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.



THEMES D'EVALUATION

- Évaluer son niveau :
 - o d'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations),
 - o de détection du risque en situation de conduite,
 - o sur l'installation au poste de conduite,
 - o à comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger.

MODALITES D'EVALUATION

• L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.

SANCTION VISEE

- La Fiche d'évaluation initiale « V.L » fait apparaître :
 - o les notes obtenues par critères,
 - o le score total,
 - o le nombre d'heures de formation proposé,
 - o le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - o Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

• Une personne par véhicule (évaluation individuelle).

HORAIRES

• Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA PRESTATION

Nous contacter.

TARIFS

• Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.

